

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1527 autorisant Mme Antoine Dendrou, de nationalité hellénique, à acquérir un immeuble sis à Djibouti place Ménelik (Titre foncier n° 244).

n° 1527

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 décembre 1963

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1963

Date du numéro
31 décembre 1963

TEXTE INTÉGRAL

Mme Antoine Dendrou, née Kalliopi Sendoukas, sans profession, de nationalité hellénique, demeurant à Djibouti, est autorisée à acquérir la moitié indivise d'un immeuble, sis à Djibouti, place Ménelik, dans lequel est exploité l'Hôtel Continental, et immatriculé au Livre Foncier du Territoire sous le n° 244 au nom de Mme Vve Charalambos Stavrou, née Ketty Karonis.